

# Comme tous les ans, des catholiques se mobilisent contre le droit à l'avortement

Les intégristes religieux ont en commun de pratiquer le double langage à des fins stratégiques. Les musulmans usent de la takkiya, les catholiques romains de l'hypocrisie et de la mauvaise foi, au sens premier.

Piqués au vif par le fort taux de natalité des musulmans, les catholiques intégristes veulent eux aussi croître et multiplier en stimulant la guerre idéologique par la remise en cause du droit à l'avortement. En effet, les familles musulmanes auraient contribué à 45% de l'accroissement de la natalité.

Le professeur Gérard- François Dumont, directeur de la revue Population et Avenir, affirme : « Cela fait vingt-cinq ans que l'on ment sur les flux migratoires ». La fécondité des femmes originaires du Maghreb, qui avait chuté dans les années 1980, en partie parce qu'elles souhaitaient vivre « à l'occidentale », s'est stabilisé dans les années 1990, autour de 3,25 enfants par femme. Ceci traduit notamment la reprise en main, par l'islam, des communautés immigrées ou d'origine étrangère. «

Dimanche prochain, le 23 janvier En- marche- pour- la- vie, <http://enmarchepourlavie.fr/sites/default/files/MPV2011-DossierPresse.pdf> appelle à un rassemblement contre l'avortement avec des arguments qui font trembler d'horreur les esprits éclairés.

En réalité les intégristes catholiques romains entretiennent depuis des décennies une active désinformation assortie d'une

odieuse manipulation de leurs ouailles contre la loi autorisant l'avortement en France.

Avec leur campagne contre le droit à l'avortement, les catholiques traditionnels se repaissent de vidéos de cadavres de fœtus dont la plus repoussante est « No need to argue » <http://www.avortementivg.com/article-20431745.html> avec des images sélectionnées au sommet de la hiérarchie du morbide.

C'est d'ailleurs suite à la projection de cette vidéo dans ses classes au nom de l'information, que Philippe Isnard, professeur d'histoire et géographie, a été mis à pied, à son grand dam <http://webtv.cn.fr/?p=38893> et à celui de Maître Collard tous deux osant affirmer que le planning familial fait « l'apologie de l'avortement », « que ce n'est pas parce que la loi est votée qu'on doit inciter les gens à avorter ».

Où a-t-on entendu que le planning faisait l'apologie de l'avortement, quelle autorité incite les femmes à avorter ? Qui a dit que les femmes étaient heureuses d'avorter ? Par contre les intégristes n'hésitent pas à recourir à toutes les ruses, tous les mensonges, toutes les manipulations pour obliger des jeunes femmes à porter un bébé quitte à l'abandonner ensuite à l'adoption. Quid du traumatisme de l'enfant abandonné et celui de la mère qui abandonne son enfant ? Quid du devenir des enfants non désirés ?

De son côté, en janvier, le Pape ne se prive pas de faire l'apologie de l'ignorance : « Je ne puis passer sous silence une autre atteinte à la liberté religieuse des familles dans certains pays européens, là où est imposée la participation à des cours d'éducation sexuelle ou civique véhiculant des conceptions de la personne et de la vie prétendument neutres, mais qui en réalité reflètent une anthropologie contraire à la foi et à la juste raison. »

La course à l'intégrisme religieux est lancée entre les catholiques romains intégristes qui entendent imposer leur

morale et les musulmans qui entendent imposer la charia. Les uns comme les autres veulent décider des programmes pédagogiques qui remettent en question leurs dogmes. De ce fait, ils font entrer dans l'école de Jules Ferry des conflits idéologiques et religieux qui devraient demeurer à sa porte. Philippe Isnard compte saisir la Cour européenne de justice en s'appuyant sur les pétitions qu'il a fait signer par ses élèves, de jeunes adolescentes et adolescents, par définition en état de sujétion en tant qu'élèves, de plus traumatisés par les horribles vidéos qu'il a projetés et ses propos outranciers et culpabilisateurs. Histoire, sciences naturelles, littérature, éducation civique, sciences économiques sont critiquées en classe par des élèves conditionnés par des discours religieux autoritaires et intolérants qui se placent au dessus des savoirs transmis par des enseignants qui ont pour mission de mettre en œuvre les programmes nationaux de l'Éducation nationale.

Dans le même temps on réduit ou supprime les cours de philosophie qui pourraient être le lieu légitime du questionnement des idées.

Le fait de s'opposer au droit à l'avortement au nom du respect de la vie n'empêche pas les catholiques d'être favorables à la peine de mort comme l'indique le Catéchisme de l'Église Catholique n° 2266 et 2267 :

» 2266 (...) L'autorité publique légitime a le droit et le devoir d'infliger des peines proportionnelles à la gravité du délit. La peine a pour premier but de réparer le désordre introduit par la faute. Quand cette peine est volontairement acceptée par le coupable, elle a valeur d'expiation. La peine, en plus de protéger l'ordre public et la sécurité des personnes, a un but médicinal : elle doit, dans la mesure du possible, contribuer à l'amendement du coupable.

2267 L'enseignement traditionnel de l'Église n'exclut pas, quand l'identité et la responsabilité du coupable sont

pleinement vérifiées, le recours à la peine de mort, si celle-ci est l'unique moyen praticable pour protéger efficacement de l'injuste agresseur la vie d'êtres humains. »

De même, interdire l'usage du préservatif, c'est condamner sinon à la mort à petit feu les fornicateurs qui n'ont pas choisi de croître et multiplier, tels les homosexuels, ou de sanctifier leur union comme les personnes non mariées qui sont privées de préservatif, quitte à mourir du Sida ou de la syphilis et de les transmettre à conjoints et enfants. Ces enfants-là sont-ils moins innocents que des fœtus ?

Constatant qu'en France plus de 200 000 femmes avortent chaque année, les catholiques fanatiques déplorent que l'IVG soit, selon leur propagande, devenu un moyen de contraception. Non seulement c'est une hérésie, mais on ne peut pas refuser l'information sur la contraception et ensuite reprocher aux femmes d'avorter. Ce taux élevé d'avortements démontre malheureusement que la maîtrise de la fertilité, que la connaissance et les moyens de contraception, que l'attitude des gens dans l'exercice de leur sexualité sont un problème de santé publique qui ne sera pas résolu par la haine, la culpabilisation, le mensonge et l'hypocrisie. Les gens baisent par plaisir aussi, pas seulement pour faire des enfants. Le désir sexuel, l'acte sexuel et le plaisir qui l'accompagne sont tout ce qu'il y a de plus humain, de plus universel, de plus normal. Il faut bien que les intégristes religieux acceptent ces réalités. Et ce ne sont pas des hommes voués au célibat qui sont les plus aptes à le comprendre. Faut-il enfoncer le clou et leur rappeler que les femmes n'avortent pas par plaisir, que les enfants non désirés deviennent des adultes malheureux et que des millions de femmes sont mortes ou devenues stériles d'avoir tenté d'avorter avant la loi Veil avec des queues de persil, des sauts dans le vide, de coups sur le ventre, des aiguilles à tricoter, des injections et absorption de toutes sortes de potions et poisons ?

Contrairement à ce qu'osait prétendre Jérôme Lejeune, le

fondateur de l'association anti avortement « Laissez les vivre », les femmes ne sont pas des automobiles transportant un passager fœtus. Elles ne sont pas des utérus montés sur pattes qui devraient accepter une grossesse non désirée, la subir pendant 9 mois au prix de leur sang pour ensuite remettre le bébé au premier venu au nom de la vie. Les catholiques ne peuvent pas s'opposer au commerce de l'utérus et aux mères porteuses et dans le même temps dissuader les jeunes filles d'avorter en leur promettant de les aider en confisquant l'argent de « l'indigne » planning familial. Étant donné le budget du planning, l'aide serait bien chiche et condamnerait la mère et le bébé à l'indigence.

Rares sont les familles qui ont les moyens, à l'instar de Claire Lejeune, fille de Jérôme Lejeune, qui a pu grâce à sa fortune personnelle, celle de son époux Hervé Gaymard et celle des contribuables s'offrir du personnel pour engendrer 6 enfants et pouvoir faire une carrière de haut fonctionnaire en même temps et bénéficier d'un magnifique logement de fonction aménagé à grands frais publics pour abriter sa nichée, plan avorté puisque l'affaire ayant été rendue publique, les Gaymard ont dû se réfugier sous les ponts.

Le regain de l'intégrisme catholique qui s'exprime par son offensive contre l'avortement résulte de l'effet pervers de l'islamisation de nos pays. C'est en quelque sorte la réponse des chrétiens incontestablement menacés par la christianophobie musulmane et ça ne risque pas d'améliorer la santé de notre laïcité républicaine en péril.

**Alice Braitberg**